

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'ARDECHE

ARRONDISSEMENT DE LARGENTIERE

COMMUNE DE VALS LES BAINS



DELIBERATION n°2023.53

---

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 6 JUILLET 2023

---

**Nombre de conseillers :**

En exercice :	27
Absent :	00
Présents :	20
Procurations :	07
Votants :	27

L'an DEUX MIL VINGT TROIS, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de JUILLET, sous la présidence de Monsieur Michel CEYSSON, Maire de la Commune.

**Présent(e)s :** Michel CEYSSON – Vincent MOUNIER - Brigitte SOUCHE – Laurent LEWANDOWSKI – Patrick ARCHIMBAUD – Nicole TOGNETTY – Robert LACROTTE – Peggy BROC – Aurélien ROUSSET – Marjorie LAJOIE – Franck REVEL – Laurent FAURE – Claudia BRET – Irène GALIBERT – André SAUZON – Martine BUREL – Michel ESCHALIER – René MONTREDON – Christine GIBAUD – Laurent TOUZET

**Procurations :** Françoise CHASSON à Franck REVEL - Francis CLUTIER à Irène GALIBERT - Marie EL FARKH à Nicole TOGNETTY - Françoise VOLLE à Robert LACROTTE - Anne VENTALON à Michel CEYSSON – Eric JOURET à Brigitte SOUCHE - Mélody FERRERO à Patrick ARCHIMBAUD

Secrétaire de séance : Peggy BROC

---

### **Proposition de motion : Pour un vrai service public de santé aux urgences du CHARME**

Depuis avril, les urgences de l'hôpital d'Aubenas sont fermées la nuit par manque de médecins. Cette situation met les habitants du bassin d'Aubenas et du sud Ardèche en danger, étant orientés à Privas, Valence ou Montélimar.

Nous, élus de Vals les bains, ne pouvons accepter le dysfonctionnement de cet incontournable service public.

Il n'est pas possible, en termes de santé publique et de sécurité, que les urgences ne fonctionnent pas en continu toute l'année et que la permanence des soins ne soit pas effective.

Cette situation a des conséquences directes pour la santé des usagers, mais aussi des répercussions en termes d'attractivité du territoire, de recrutement, de fermeture de lits, sans parler de la situation financière critique du budget de l'hôpital.

Nous attendons que l'Etat, responsable de l'organisation du système de santé, soit le garant d'un accès égal à des soins de qualité pour tous les citoyens. C'est à l'Etat d'assumer la situation et de trouver des solutions opérationnelles face aux dysfonctionnements des urgences.

../..

.2.

Avec la période estivale et l'arrivée des touristes, le Conseil municipal de Vals les bains demande au ministère de la santé :

- que les urgences soient ouvertes 365 jours par an et 24 h/ 24 ;
- d'attribuer sans délais au CHARME les moyens humains et financiers adaptés pour assurer le fonctionnement du service des urgences à Aubenas.

Le Conseil municipal de Vals les bains apporte son soutien aux soignants et au personnel du CHARME qui vit une période difficile pour faire fonctionner avec des moyens dégradés les services de l'hôpital et des urgences, ainsi qu'aux services de secours et aux pompiers.

**Le Conseil Municipal, à l'UNANIMITE des membres présents/ou représentés, ADOPTE la motion présentée.**

Pour extrait certifié conforme

Vals les Bains, le 10 juillet 2023

Le Maire

Michel GEYSSON



« Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en  
Sous-Préfecture de Largentière le **12 JUIL. 2023**  
et de sa publication à la même date »